

# **L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.**

Absent excusé : Benoît LOCHE

Le compte-rendu de la réunion du 17 août 2021 est adopté à l'unanimité.

## **I - INFORMATIONS DIVERSES**

### 1. Communauté des Communes Chalosse Tursan (C.C.C.T.)

- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C. 2021).  
La répartition dérogatoire libre proposée par Mme la Présidente n'ayant pas été adoptée, c'est la répartition de droit commun qui sera appliquée. Pour Geaune : 3 987 € de prélèvement et 13 143 € de reversement soit un solde positif de 9 156 €.
- Salon du livre. Annulé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Rendez-vous en 2022.
- Forum de l'emploi de Chalosse Tursan le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à Hagetmau, salle de la Rotonde.
- Prêt de matériel. Une scène mobile est mise à la disposition de la commune les 27 et 28 novembre pour le marché de Noël.

### 2. S.I.V.U des écoles du Tursan

- Le traditionnel « pot de rentrée » a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre. A noter cette année :
  - Une nouvelle Principale au Collège Pierre de Castelnau : Mme Emmanuelle CASSADO,
  - Une nouvelle directrice à l'école des Arènes : Mme Marie-Laure ARTAUD-BARRAQUÉ,
  - Une classe en gascon : 2 jours à l'école de la tour et 2 jours à l'école des arènes (de la petite section au CE1).

### 3. Bilan saison piscine

La piscine a été ouverte du 2 juillet au 10 septembre dans le respect des jauges et gestes barrières.

- Des problèmes techniques avant l'ouverture : casse de conduites diverses, changement de la cuve de fuel qui fuyait.
- Accueil des scolaires : 439 élèves ont pu accéder aux bassins dans le cadre de l'opération « savoir nager » et activités sportives de natation.
- Accueil grand public. Un peu plus de 1 500 entrées. La météo a été plutôt clémente.
- Personnel. Cette année, outre l'intervention du personnel communal technique et administratif habituel et des élus, la surveillance, l'accueil et l'entretien ont été assurés par du personnel du SIVU des écoles du Tursan mis à disposition de la commune pour la période d'ouverture.

Reste à faire le point sur les dépenses pour voir si on peut faire quelques travaux fin 2021.

## **II - DÉBAT SUR LE P.A.D.D. DU FUTUR P.L.U.I.**

Le dernier document de projet est présenté au Conseil Municipal. Considérant qu'une commission municipale a déjà travaillé sur ce document et que certaines remarques ont été prises en compte, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les différentes

orientations générales ainsi que les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

### **III - QUESTIONNAIRE « MARCHÉS PUBLICS » DU CDG40**

Le CDG40 nous propose de répondre à un questionnaire pour savoir s'il serait pertinent de mettre en place un nouveau groupement de commandes afin de faire des économies sur divers achats récurrents. Les adjoints, Gilles LACOSTE, Pierre FLOUS et Dominique ARRAGON travailleront sur ce document.

### **IV - FINANCES**

#### 1. Avenant travaux église

- Un avenant au marché du lot 1 maçonnerie de la tranche ferme est proposé pour un montant de 3 926,00 € H.T. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Des travaux de nettoyage de diverses toitures de chapelles sont nécessaires. Après discussion, il est demandé à Pierre FLOUS de contacter l'entreprise TMH (qui a effectué les récents travaux de toiture) d'établir un devis. Monsieur le Maire verra après, avec l'architecte Mr THOUIN, comment intégrer cette dépense dans le projet.

#### 2. Installations de prises de courant sous les couverts. Un devis est proposé par le SYDEC pour installer des prises sous les 3 couverts de la place de l'Hôtel de Ville. Montant H.T. : 1 488 €

Charge communale 669 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

#### 3. Tarif redevance occupation du domaine public. Mr le Maire propose de fixer le tarif du droit de stationnement des camions de vente occasionnelle (outillage,...) à 70 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

#### 4. Loyer « Halle aux veaux ».

- La société SARL MGC Sud-Ouest de Mr MOREIRA Georges occupant moins d'espace, et si celui-ci le souhaite, doit faire une demande de révision du loyer auprès de la mairie.
- D'autre part, au vu des projets de restructuration de cet îlot, il faudra, avant fin décembre, revoir les baux de la société de Mr MOREIRA et de Mme DA FONSECA. En effet, il faudra transformer ces baux commerciaux de 6 ans en baux simples d'un an.

#### 5. Virements de crédits. L'achat d'un nouveau canapé pour le gîte s'est avéré indispensable. Celui-ci n'ayant pas été prévu au budget primitif 2021, Mr le Maire propose les virements de crédits suivants :

23-2313-124 : - 1 700

21-2184-115 : + 1 700

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

#### 6. Mandat de vente presbytère. Lors de la réunion du 16 juin 2021, le conseil municipal a décidé de vendre la maison

servant de presbytère. L'agence immobilière locale, Côté Patio, a été contactée. La visite a eu lieu le 21 septembre. Le bien est estimé entre 139 000 et 145 000 €. Mr le Maire propose donc de confier, en exclusivité et pour une durée irrévocable de 3 mois, la mise en vente de ce bien à ladite agence immobilière. Le prix de vente sera de 145 000 € (140 000 € net vendeur). A noter que l'agent immobilier s'est engagé à abaisser ses honoraires de 50 %, la vente étant au profit de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

## **V - RETOUR SUR RÉUNIONS**

### 1. Réunion « projets »

Mr le Maire fait un point sur les projets 2021/2022/2023 présentés lors de la réunion du 14 septembre ainsi que les nombreuses réunions passées et à venir pour permettre d'avancer sur ces dossiers.

La plupart des projets sont issus du Plan de Référence, font partie du programme « Petites Villes de Demain » et ont constitué l'épine dorsale du programme de 2020 que le conseil municipal a élaboré. Il s'agit, pour certains, d'engager des études en amont (études subventionnées à 80 %) et, bien sûr, de programmer les projets par rapport aux possibilités financières de la commune.

### 2. Réunion « commerçants ».

La réunion, qui s'est déroulée le 23 septembre, a été intéressante, même s'il manquait pas mal de commerçants et artisans. Après la présentation par Mr le Maire de la politique communale pour un développement harmonieux de la bastide à travers objectifs, leviers et exemples d'actions, la discussion s'est engagée.

Elle a permis d'aborder différentes problématiques : stationnement, signalétique, animations,... Certains dossiers seront d'ailleurs approfondis prochainement. Le compte-rendu, rédigé par Murielle DATOLA, est amendé par l'ensemble du conseil municipal. Il sera transmis à tous les invités à cette réunion.

## **VI - DIVERS**

1. France Services. La 1<sup>ère</sup> lettre d'information, éditée par la Préfecture, sur le réseau France Services dans les Landes, inclut un bel article sur l'agence de Geaune dont nous pouvons être fiers.

2. CALAC. La 3<sup>ème</sup> édition du **Carrefour Landais des Collectivités** a lieu à Mont-de-Marsan, hall de Nahuques, le 14 octobre 2021. L'inscription est ouverte à tous les élus.

3. Occupation des salles communales. La réunion de planification de l'utilisation des salles communales a eu lieu le 20 septembre.

La séance est levée à 21h15.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène Excusée

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie Excusée